

Compte-rendu du Comité Exécutif de la FERPA en présentiel des 21 et 22 février 2024

Ont participé : Hubert SCHWIND (ICR-CGT, France), Président de la FERPA ; Agostino SICILIANO (UIL-P, Italie), Secrétaire Général de la FERPA ; Ana MARTINEZ LOPEZ (FEJP-CC.OO, Espagne), Secrétaire Générale-Adjointe ; Dick DE GRAAF (FNV, Pays-Bas), Trésorier de la FERPA ; Silvana CAPPUCCIO (SPI-CGIL, Italie), Présidente du Comité des Femmes de la FERPA ; Carmelo BARBAGALLO (UIL-P, Italie); Maria Concetta BALISTRERI (SPI-CGIL, Italie); Jean-Marie BEKHOUGH (UCR-CGT, France) ; Nicoletta BIANCARDI (SPI-CGIL, Italie); Marlène BOISSON (UCR-CFD, France) ; Marie-Paule CAVRET (UNSA Retraités, France) ; Jean-Claude CERISIER (CSC-ACV, Belgique) ; Elio CERRI (SPI-CGIL, Italie) ; Marie-Josée DAEMS (FGTB/ABVV, Belgique) ; DEHAEN Michèle (FGTB/ABVV, Belgique) ; Marino DELAROCHA DE PAZ (USO, Espagne) ; DE SANTIS Maria Sole (UIL-P, Italie) ; Emilio DIDONE (FNP-CISL, Italie) ; Anna Luisa Paola FERRO MADER (UNIA, Suisse) ; Maryvonne FLAHAUT (CSC/ACV, Belgique) ; Herman FONCK (CSC/ACV, Belgique) ; Maud GILOUX (CFE-CGC UNIR, France) ; Giordano GIOVAGNOLI (FNPS-CDLS, San Marin) ; Francis GRECH (GWU, Malte) ; Didier HOTTE (UCR-FO, France) ; Luc JANSEN (FGTB-ABVV, Belgique) ; Laszlo JUHASZ (MASZSZ, Hongrie) ; Monika KEMPERLE (ÖGB, Autriche) ; Ehsan MALIK (FGTB/ABVV, Belgique) ; Lina MELONI (FNPS-CDLS, San Marin) ; Jean-Michel MILLER (OGBL, Luxembourg) ; Dario MORDASINI (UNIA, Suisse) ; Laurence NAUDIN (UNAR-CFTC, France) ; Johann PALKOVICH (ÖGB, Autriche) ; Laszlo-Csaba PAP (SZEF, Hongrie) ; Katalin PAPP (SZEF, Hongrie) ; Ivan PEDRETTI (SPI-CGIL, Italie) ; Ans PELZER (FNV, Pays-Bas) ; Jasna PETROVIC (SUH, Croatie) ; Livia PIERSANTI (UIL-P, Italie) Benoît PRINCE (UCR-CFD, France) ; Metka ROKSANDIC (SUS, Slovénie) ; Michael ROSSIS (PESYS-SEK, Chypre) ; Tania SCACCHETTI (SPI-CGIL, Italie) ; Jean-Marc SCHAEFFER (UNSA Retraités, France) ; Avgoustis SOTERIS (PA.SY.DY, Chypre) ; Ivan TONI (FUPS-CSdL, San Marin) ; Anna VELLA (GWU, Malte) ; Patrizia VOLPONI (FNP-CISL, Italie) ; Nerina ZAFFERANI (FUPS-CSdL, San Marin)

Ont participé également : Henri LOURDELLE, Conseiller Spécial de la FERPA, qui assurait aussi la prise de notes et Jessica MONTIEL RAMIREZ, Conseillère CES pour la Politique FERPA

Le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND**, ouvre la réunion après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Comité Exécutif de la FERPA. Il fait procéder à l'**approbation de l'ordre du jour** de la réunion, ce qui est fait. Puis il soumet le compte-rendu de la **dernière réunion** du Comité Exécutif de la FERPA qui est également adopté. Le représentant de PA.SY.DY fait toutefois plusieurs observations. Il demande, tout d'abord, que la mention de l'organisation SEK (absente lors de cette réunion) soit remplacée par celle de PA.SY.DY, qui, elle, était bien présente. Ceci sera effectivement pris en compte. Il souhaiterait que le document relatant les débats du Comité Exécutif soit appelé « minutes » et que le nom des intervenants soit explicitement mentionné. Il lui est répondu que d'une part, le compte-rendu reprend les différents points qui sont apparus dans les débats et non le « mot à mot » de ce qui a été dit. L'approbation qui est proposée en début de séance est faite pour voir si rien d'important soulevé dans les débats n'a été oublié. D'autre part, si l'on reprend tous les comptes-rendus précédents, on ne cite jamais (en dehors des rapporteurs.trices des points traités) le nom des membres qui interviennent, car ils.elles n'interviennent pas en leur nom personnel, mais au nom d leur organisation.

Ces précisions étant apportées, le **Président** demande s'il y a des **questions diverses**. Il y en a trois :

- La campagne santé que veut promouvoir une coalition d'ONGs
- La question du permis de conduire, qui sera débattu au Parlement Européen

- La Convention de l'ONU sur les personnes âgées et qui est bloquée par l'Union Européenne
Il donne ensuite la parole au **Secrétaire Général de la FERPA, Agostino SICILIANO**, pour ses **Communications**.

Le Secrétaire Général commence son intervention en rendant tout d'abord hommage à Ivan PEDRETTI, Secrétaire Général du SPI-CGIL, qui va prendre sa retraite.

Puis il évoque les problématiques dont la FERPA va s'occuper.

Mais il rappelle tout d'abord que la guerre en Ukraine dure depuis deux ans maintenant et que les dernières nouvelles ne sont pas bonnes. La Conférence de la Paix, c'est un gros problème à continuer d'affronter. Pour l'instant, l'Union Européenne, c'est ce qui nous a sauvés. Mais, une grave inquiétude toutefois avec l'Extrême-Droite (Italie, Hongrie, etc...). Il évoque également la mort d'Alexeï NAVALNY, opposant de Vladimir POUDINE. Il réaffirme le soutien de la FERPA à celles et ceux qui souffrent à cause des guerres et qui en subissent les conséquences économiques, comme ce qui se passe actuellement en Mer Rouge. Il évoque le Plan d'Action de la CES qui nous implique pleinement et notamment les futures élections au Parlement Européen, dont les futurs résultats si l'on se fie aux sondages, nous inquiètent.

Il a aussi rappelé la participation de la FERPA à plusieurs initiatives de la CES, comme

- La réunion organisée au Parlement européen le 15 novembre 2023 pour présenter le Manifeste de la CES pour les prochaines élections au Parlement Européen. Il a eu l'opportunité d'intervenir et il a notamment insisté sur le fait que les personnes âgées n'étaient pas un coût pour la société, mais un investissement
- La Manifestation de Bruxelles du 12 décembre 2023 contre le Pacte de Stabilité. Il en profite pour remercier les membres de la FERPA qui ont, jusqu'au bout, porté la banderole de la FERPA. Il souligne toutefois, que nous étions 10 (sur 10 millions d'affiliés) derrière cette banderole, ce qui pose, selon lui, quelques problèmes quand certaines organisations parlent d'organiser des manifestations à Bruxelles : il faudrait vérifier que l'on soit assez nombreux à y participer !
- Au débat avec Enrico LETTA au dernier Comité Exécutif de la CES, où il est intervenu pour lui demander de ne pas oublier les personnes âgées, dans son Rapport et pour lui rappeler que le manque d'investissement dans le social risque de baisser le Dialogue Social.

Revenant sur la FERPA, il informe le Comité Exécutif que le Secrétariat a rencontré Esther LYNCH, Secrétaire Générale de la CES au sujet de la pension minimale au niveau européen. Une rencontre a également eu lieu sur ce sujet avec Giulio ROMANI, Secrétaire Confédéral de la CES en charge de la Protection Sociale. Il a été dit qu'au prochain Comité Exécutif de la CES des 26 et 27 mars, un projet de Résolution de la CES portera sur les pensions et il y sera fait mention de la pension minimale. Cette Résolution sera discutée, préalablement au sein du Comité de la Protection Sociale du 13 mars, auquel le Secrétariat de la FERPA va participer.

Les collègues hongrois ont alerté le Secrétariat sur la pauvreté énergétique dans leur pays. En 2022, il y a eu 68.000 personnes qui sont mortes d'hypothermie. La lutte contre la pauvreté énergétique est une revendication importante, elle a donc été intégrée dans notre Lettre aux candidats à l'élection au Parlement Européen.

Concernant la demande d'adhésion du Syndicat des Pensionnés de Macédoine (PSM, membre de KSS) à la FERPA, comme elle remplit les critères, le Secrétaire Général propose au Comité Exécutif de l'accepter. En 2020, ce syndicat avait été admis à l'unanimité comme membre observateur à la FERPA. Il faudra néanmoins réfléchir, ajoute-t-il, à la manière de lui obtenir un remboursement pour que cette organisation puisse participer à nos réunions.

Pour ce qui est de nos prochaines réunions, la norme sera que le Comité Exécutif de novembre se tiendra en Visio, car la Commission ne prend désormais en charge qu'une réunion en présentiel avec un remboursement d'un seul membre par pays. Il y a un raisonnement à faire, car cela conditionne notre vie syndicale. Il faut aussi trouver un lieu susceptible d'accueillir le nombre suffisant de cabines pour nos réunions en présentiel, car au siège de la CES, la salle n'est pas assez grande et il n'y a pas assez de cabines.

Concernant les questions diverses, le Secrétaire Général rappelle qu'on ne peut ajouter des thèmes à traiter au Comité Exécutif seulement quelques jours avant. Mais cela ne veut pas dire qu'on les oublie. Ainsi en est-il du permis de conduire en discussion au Parlement Européen, notre collègue du Luxembourg Jean-Michel MILLER accepte de suivre cette question. Mais, celle-ci doit être suivie au niveau de chaque pays. Concernant la Convention Internationale de l'ONU sur les Personnes âgées, ce sujet ne peut pas être présenté par une seule organisation ou un seul individu d'un pays, elle doit faire l'objet d'une présentation unitaire. Il faut impliquer les organisations internationales. Notre collègue Silvana se charge de voir quelle voie suivre.

En conclusion, il faut affronter les problèmes de façon censée.

Le **Président** remercie le Secrétaire Général pour son intervention assez complète et il **ouvre le débat**.

Pour ce qui est de la situation internationale, c'est un sujet délicat qui ne peut laisser personne indifférent, et, en particulier, le mouvement syndical, notamment au regard de la situation vécue par les populations. Ainsi en est-il de ce qui se passe dans le monde, il est nécessaire d'avoir une vision claire.

Que ce soit aux États-Unis, à Taïwan, en Inde, dans l'Union européenne, en Russie, etc...l'année 2024 sera une année d'élections. Près de 4,1 milliards de personnes vont voter, plus de 30 pays choisiront leur président, une vingtaine d'autres leurs parlementaires. Et ce, dans un contexte géopolitique explosif. Nous avons besoin d'une Europe forte.

Revenant sur la Manifestation de décembre de la CES, beaucoup disent qu'ils étaient présents au sein de leurs organisations, mais qu'ils n'ont pas vu la banderole de la FERPA, même si d'autres, a contrario, disent qu'ils ont vu la FERPA. Une organisation mentionne la Manifestation qui aura lieu à l'initiative des CISR à Schengen en juin, à l'occasion des 40 ans de l'Accord (14 juin 1985) et où la FERPA aura sa place.

En ce qui concerne la pension minimale, il est suggéré de suivre la même stratégie, au sein de la CES, que pour le salaire minimum. Il faut faire quelque chose avec la CES, voire au-delà de la CES. Une organisation propose d'aller plus loin en ce domaine et que la FERPA revendique une Directive sur la pension minimale supérieure au seuil de pauvreté. Toutefois, plusieurs organisations avec le Secrétaire Général estiment qu'il faut jouer finement avec la CES. Il y a déjà un parcours d'engagement avec la CES, il faut éviter de faire un pas en arrière. Finalement cette proposition de Directive est retirée. Une organisation suggère de rédiger un questionnaire pour savoir ce que représente dans chacun des pays, une pension minimale pour vivre dignement. Mais il est aussi indiqué que plusieurs points sont en discussion, comme la reconnaissance des soins de santé.

Plusieurs membres expriment leur inquiétude concernant la démocratie avec la montée de l'Extrême Droite, partout en Europe. C'est très grave, est-il dit, car on avance vers une Europe qui va à contre-courant de l'Europe sociale, solidaire, avec un risque de remise en cause de la liberté syndicale. Il faut montrer notre détermination. Ce risque pour la démocratie se manifeste aussi ainsi par l'ingérence de la Russie dans les élections européennes ou ailleurs en Europe ou dans le monde. Evoquant le cas d'Assange poursuivi par les États-Unis et la liberté de la presse, une organisation invite à signer la pétition d'Amnesty International. Il faut faire entendre notre voix. L'Europe compte 21% de personnes âgées, comment les représenter ? Comment élargir notre audience. ? On manque de visibilité. Il faut en revenir aux fondamentaux. Il faut se faire connaître pour être reconnu.

Il est important de travailler sur des thèmes pour faire des propositions à l'UE, mais cela implique de très nombreux sujets à travailler. A ce propos de la « reconnaissance », certaines organisations reviennent sur la question du droit de vote de la FERPA et s'insurgent contre la surdité de la CES à entendre la voix de l'organisation qui parle pour 21% de la population. Une organisation faut toutefois remarquer que certes la FERPA est importante et qu'il est important d'être présent, mais elle s'interroge pour savoir comment elle peut contribuer pour participer pleinement ? A titre d'exemple, elle indique que par quatre fois, elle a envoyé une proposition de travail sur la pension minimum et elle n'a jamais eu de réponse quant à la suite à donner à ses envois. Fait la proposition suivante Elle fait deux propositions :

- Définir et présenter des thèmes à travailler pour les prochaines années.
- En ce qui concerne la pension minimum plus la question des femmes, il faut savoir quoi et présenter une proposition avant les vacances d'été.

Pour ce qui est des réunions en Visio, plusieurs soulignent et déplorent que cela ne facilite pas les échanges.

Il est aussi relevé que la CES ne tiendra pas si elle n'a pas de pouvoirs de négociation

Certains évoquent également le problème de la drogue qui envahit l'Europe. Il faut aussi penser à la différence des genres comme une valeur. Plusieurs également se félicitent d'avoir évoqué la paix et soutiennent la proposition de motion qui sera discutée ultérieurement durant la réunion.

Il est aussi souhaité que le Secrétaire Général puisse envoyer par écrit ses Communications avant la tenue de la réunion, de même en ce qui concerne les travaux du Comité des Femmes de la FERPA.

Anticipant sur le débat suivant qui porte sur les finances de la FERPA, plusieurs organisations soulignent le travail accompli par le Trésorier – travail salué par les applaudissements des membres du Comité Exécutif. A travers ce travail, il s'agit de la reconnaissance de la situation économique et financière de la FERPA. Mais il serait intéressant, est-il aussi dit, de pouvoir disposer du bilan 2023, pour comprendre les détails de la situation. La réduction des résultats illustre la réduction de la représentativité de la FERPA dans les différents pays. Certains se refusent toutefois à reprendre le terme de « coma » utilisé par Le Secrétaire Général. La question qui se pose en réalité est de « comment reconstruire une base économique ? ». Faut-il avoir recours à une « cotisation forfaitaire » pour répondre à une situation d'urgence. Mais cela ne nous exempte pas de travailler ensemble à une solution structurelle. Le mécanisme adopté par la CES pour son calcul des cotisations peut-il être « dupliqué » à la FERPA ? Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'inflation et l'augmentation des coûts ont un impact sur le budget. Il faut donc trouver les solutions à mettre en œuvre pour que la FERPA poursuive ses activités.

Le Trésorier intervient alors pour remercier les membres du Comité Exécutif pour les applaudissements et les mots de gratitude qu'ils ont eus à son égard. Il précise qu'il n'y a pas de solutions faciles ni de réponses simples. Il faut trouver des réponses de durabilité et de croissance future pour que la FERPA continue de vivre. Il s'interroge sur la constitution d'un Groupe de travail pour discuter de la question de l'augmentation des cotisations. Une organisation syndicale doit être indépendante vis-à-vis des fonds extérieurs. Il est important de discuter avec le Secrétariat de la CES. La position de la FERPA, en son sein, n'est pas aussi établie que celle des organisations de travailleurs. Concernant la question du bilan 2023, il indique que dès que les données seront disponibles, il en fera part.

Il complète son intervention sur un autre sujet : comment rendre effectifs les Droits indiqués dans le Socle Européen des Droits Sociaux ?

Au cours de cette réunion un vibrant hommage est rendu à Jacques DELORS récemment décédé, soutenu par plusieurs organisations. Il avait aussi été précédemment évoqué que Jacques DELORS était un penseur qui a permis de faire rêver des millions de personnes, pas sur une Europe des Etats mais une Europe des peuples.

Sans reprendre tout ce qui a été dit sur Jacques DELORS, quelques extraits de cette riche intervention. Jacques Delors a dit : « Il nous faudra beaucoup d'imagination, de capacité technique, de force de conviction, de courage, de fidélité à nous-mêmes pour répondre aux défis de l'avenir ». L'Europe a perdu un Grand Homme. Avons-nous encore des visionnaires pour une Europe sociale, de paix et avec une économie au service de la personne et non de la finance ?

Et quelle ironie de l'histoire. Les élections européennes se tiendront cette année. C'est un choc entre cet européen convaincu, artisan permanent de la recherche de la paix et du consensus, et des pays européens repliés sur eux-mêmes, se tournant de plus en plus vers la droite extrême et mettant en avant la préférence nationale.

Nous pourrons par notre vote à la prochaine élection de juin 2024 montrer la voie d'une Europe démocratique sociale et solidaire. Ce sera le plus bel hommage que nous pourrons rendre à Jacques Delors qui consacra toute sa vie à une vision humaniste de notre monde.

Et l'intervenant de terminer son intervention en reprenant une phrase entendue à la tribune lors de la manifestation à Bruxelles : « Putain, putain, c'est vachement bien, nous sommes quand même Tous des Européens ! »

Dans sa **réponse le Secrétaire Général** revenant sur la Manifestation de décembre rappelle qu'Henri était là, au pied de la grande Roue qui était le point de ralliement avec les drapeaux et les dix qui étaient là, dont le Président, ont laissé leurs organisations confédérales pour défiler derrière la banderole de la FERPA. Il évoque ses 50 ans de syndicalisme et souligne qu'il participe aux Comités de Direction de la CES. La FERPA participe, également, avec deux membres, sans droit de vote, aux réunions du Comité Exécutif de la CES ainsi que dans les groupes de la CES, selon ses possibilités et ses centres d'intérêt: Comité de la Protection Sociale, Comité Migrations et Discriminations, Comité des Femmes, etc... Il insiste sur le fait que les organisations des membres du Comité Exécutif sont au courant de ce que fait la FERPA et de ses revendications et qu'elles peuvent soutenir la FERPA pour l'obtention d'un minimum de pension au niveau européen. Car lorsque l'on parle de pension minimum cela concerne aussi les futurs retraités. Avant de parler autonomie au sein des organisations, il faudrait d'abord parler du soutien des organisations. Giulio ROMANI, Secrétaire Confédéral de la CES, sur proposition d'Esther LYNCH, Secrétaire générale de la CES va rédiger un document politique sur les pensions. Il s'agira d'un parcours politique et non pas de réaliser de nouvelles études. Comment peut-on impliquer toutes les organisations sur ce sujet. D'autre part, il précise qu'il est parfois sollicité pour apporter le soutien de la FERPA à telle ou telle initiative, mais il ne peut pas écrire une lettre de soutien à quelque chose qu'il ne connaît pas. Enfin, on ne peut pas décider de quelque chose, si on n'a pas de ressources : il faut raisonner en fonction de ce qui est possible.

Sont intervenues dans le débat, les organisations :CSC/ACV ; FG TB ; USO ; SUS ; UNSA ; UNIA ; UCR-FO ; UCR-CGT ; SPI-CGIL ; PA.SY.DY ; OGBL ; SZE F ; CFE-CGC UNIR ; FNP-CGIL ; UIL-P ; UCR-CFDT ; SUH

Le **Président** fait ensuite procéder au **vote** sur l'adhésion comme membre à part entière de la FERPA, du Syndicats des Pensionnés de Macédoine (PSM, membre de KSS). Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

Ensuite se tient le **Comité des Femmes de la FERPA** sous l'égide de sa **Présidente, Silvana CAPPUCCIO**.

Au terme de cette réunion très riche, et dont le compte-rendu sera publié sur le site web de la FERPA, la Présidente tire quelques brèves conclusions.

Elle souligne tout d'abord que le thème de la violence faite aux femmes est un sujet sur lequel il faut continuer de travailler. Concernant les élections européennes, il faut tirer la sonnette d'alarme et soutenir les candidats qui luttent contre la violence faite aux femmes. Aux Nations-Unies, il y a un consensus thématique sur les droits des femmes. En ce qui concerne la pauvreté, les syndicats italiens ont formulé des demandes dont les questions liées à l'âge. La Présidente participe à un réseau qui travaille à la rédaction de la Convention sur les personnes âgées, Convention fondée sur les droits. Il faut continuer de parler du droit des femmes, de l'émancipation, du genre, de l'écart de pensions entre les femmes et les hommes, mais aussi de la santé des femmes ou des femmes migrantes. L'idéal est qu'il ne devrait plus y avoir de Comité des Femmes. La Présidente termine en disant qu'il y a accord du Comité sur les deux propositions du Groupe : a) une conférence femmes FERPA au sein du CESE, partiellement financée par l'UE, et b) une mise à jour de la page web FERPA en ce qui concerne des sites d'utile référence"

Le **Président** donne ensuite la parole au **Trésorier de la FERPA, Dick DE GRAAF** pour traiter le point des **finances** de la FERPA.

Il commente le document qu'il a préalablement envoyé aux membres et qui est projeté sur écran. Sans entrer dans le détail dans ce compte-rendu des éléments projetés, plusieurs points sont soulignés par le Trésorier :

- Il faut réfléchir à l'avenir financier de la FERPA.
- Il propose de donner le nombre de cotisants pour l'année suivante, au mois de septembre et non plus au mois de décembre, ce qui nécessitera, si c'est accepté, une petite modification du Règlement d'Ordre Intérieur qui évoque cette question.
- Il suggère qu'à titre exceptionnel pour cette année, de combler le déficit en prenant sur les réserves de la FERPA.

Il fait aussi remarquer qu'il n'y a pas de possibilités réelles de diminuer nos dépenses, ce qui fait qu'il reste la possibilité d'augmenter les cotisations en intervenant sur le taux de cotisation à la FERPA . Il rappelle que celui-ci n'a pas été augmenté depuis 2011 ! Faut-il procéder comme le fait la CES, à savoir calculer le nombres d membres sur la moyenne des 4 années précédentes et/ou établir des taux de cotisations différenciés selon les pays (taux de 100%, 40%, 25%...). Il se dit prêt à faire les calculs nécessaires, si cela lui est demandé.

Il termine en indiquant qu'il y a deux décisions à prendre :

- La date de septembre pour indiquer le nombre de cotisants
- Utiliser les réserves pour combler le déficit de cette année.

Le **Président** ouvre ensuite le **débat**.

Tou.te.s les intervenant.e.s remercient, de nouveau, Dick pour la qualité du travail fourni et comme l'a dit un membre, « c'est la première fois que le Comité Exécutif dispose d'un document aussi précis ». Certains suggèrent de voir ce que la CES dépense pour le Comité de jeunes de façon à avoir un argumentaire pour réclamer une augmentation de la contribution de la CES à la FERPA. Plusieurs insistent pour que l'on réfléchisse pour voir si la FERPA ne peut pas bénéficier d'autres aides financières extérieures. Concernant l'augmentations des cotisations, plusieurs disent également qu'à priori, ils n'y sont pas opposés, mais qu'il leur faut préalablement demander l'avis de leurs instances. Toutefois, le temps est venu de revoir cette question. Il faut cependant, est-il ajouté, si l'on veut augmenter les cotisations, définir clairement ce que nous voulons faire dans les deux prochaines années. En effet, est-il fait remarquer, le budget présenté n'est pas un « budget d'actions », mais un « budget de gestion ». Il faudrait, donc, faire plus d'actions comme plusieurs membres le demandent.

Concernant les deux décisions sur lesquelles le Trésorier souhaite que le Comité Exécutif se prononce, une majorité des interventions vont dans son sens.

D'aucuns insistent également pour dire que la question des recettes est la plus importante. Une organisation s'interroge sur la mise en place d'un groupe de travail restreint pour réfléchir à ces questions.

Jessica intervient également pour apporter plusieurs précisions. Tout d'abord, le Comité des Jeunes et le Comité des Femmes de la CES ne reçoivent pas de subventions directes de la CES mais leurs deux réunions annuelles sont prises en charge par la DG Emploi. Elles rappellent également que les subventions reçues de la Commission Européenne à travers les projets mis en œuvre, impliquent un apport propre de l'organisation à l'origine du projet, de 30% du coût global de l'opération. Enfin, précise-t-elle encore, une allusion a été faite aux activités de AGE-Europe ; elle rappelle que cette ONG est un instrument de la Commission et que nous ne sommes pas une ONG.

Dans sa **réponse**, le **Trésorier** de nouveau remercie les membres du Comité Exécutif pour leurs appréciations élogieuses. Il rappelle qu'il n'y a ni solutions faciles, ni réponses simples. La question de la durabilité et de la croissance future de la FERPA n'est pas une nouveauté. Une organisation syndicale doit être indépendante vis à vis des fonds extérieurs. Il est important de discuter avec le Secrétariat de la CES : la position de la FERPA en son sein n'est pas aussi établie que celle des travailleurs. Il rappelle qu'à la CES le nombre des affiliés est établi fin août avec une extension possible en septembre. Si l'on veut avoir un budget prévisionnel crédible, précise-t-il, il faut pouvoir disposer des chiffres. Pourquoi pas, termine-t-il, un groupe de travail restreint ?

Le **Secrétaire Général** intervient pour clore ce débat pour dire qu'avant de prendre une décision, il fut du temps et nous en avons jusqu'en novembre. Il faut aussi lisser du temps à Dick pour recueillir les informations nécessaires. Il est d'accord pour mettre en place un Comité restreint qui réfléchira à la question de l'augmentation des cotisations. Il faut donc prévoir un parcours d'ici à novembre pour avoir des propositions à faire.

Sont intervenues dans le débat, les organisations : GWU ; CSC/ACV ; FGTB/ABVV ; UCR-FO ; UNSA-Retraités ; USO ; SUS ; ÖGB ; UNIR- CFE-CGC ; UNIA ; SUH ; UCR-CFDTSPI-CGIL ; FNP-CISL ; UILP-UIL ; PA.SY.DY

Le **Président** fait ensuite procéder au vote de **la motion** préparée par **Jean-Michel MILLER** l'OGBL, en concertation avec **Herman FONCK** de la CSC/ACV, à destination du Parlement Européen, relative au débat sur le **permis de conduire**. Cette motion est **adoptée à l'unanimité**.

Pour le point suivant de l'ordre du jour relatif à l'examen du **projet de lettre** à envoyer aux candidats à l'élection au Parlement Européen du mois de juin prochain, le **Président** donne la parole à **Henri** pour sa présentation.

Il remercie tout d'abord les collègues qui ont envoyé des amendements et ont ainsi contribué à améliorer la qualité du projet. Puis il rappelle le parcours suivi par ce document. Après avoir été rédigé par le Secrétariat, il a tout d'abord été envoyé aux membres du Comité de Direction qui a proposé cinq amendements qui ont été acceptés sauf un, car, en réalité, il modifiait sensiblement la structure projet. Ainsi amendé, il a été envoyé aux membres du Comité Exécutif qui ont formulé quelques amendements, acceptés dans leur ensemble, sauf un qui a, aussi, procédé à une refonte assez complète du texte.

Soumis à l'approbation par le **Président** le texte ainsi finalisé a été **approuvé à l'unanimité**.

Le **Secrétaire Général** est intervenu pour indiquer le mode d'emploi de cette lettre :

- l'envoyer tout d'abord aux parlementaires concernés accompagnée du logo de l'organisation, de la signature du/de la responsable et du Manifeste
- la diffuser dans nos structures et dans nos réunions

Et Jessica d'ajouter : dans nos réseaux sociaux, précisant qu'elle sera mise sur le site Web.

Puis le **Président** introduit la **Motion pour la paix** qu'il a rédigée avec **Silvana CAPPuccio** (SPI-CGIL) et **Ana MARTINEZ LOPEZ** (CC.OO). Il présente les différents amendements reçus, qui ont amélioré le texte et qui ont, donc, été intégrés. La représentante du SPI-CGIL salue la qualité du travail du Président. Les représentantes de l'UNAR-CFTC et de l'UNIR-CFE-CGC rappellent que leur organisation est « apolitique » et que par conséquent elles ne voteront pas ce texte. Celui-ci est toutefois **adopté à la quasi-unanimité**, moins **une voix contre** celle de l'UNAR-CFTC et **une abstention**, celle de l'UNIR-CFE-CGC.

Le **Président** passe ensuite aux **questions diverses**.

Le représentant de la CSC/ACV présente la coalition pour le climat et la brochure sur la santé. IL souhaite que la FERPA fasse entendre sa voix.

Le **Secrétaire Général** remercie l'intervenant et indique qu'il convient d'envoyer – comme ce doit être le cas pour toute initiative qui semble intéressante- les documents aux deux membres du Comité de Direction en charge du dossier, procédure qui permet de ne pas nous disperser.

Dans le cadre de la préparation des élections du mois de juin, chacun des responsables des organisations présentes du Comité Exécutif a été invité à enregistrer en vidéo, un court message indiquant pour quoi (non pas pour qui) il allait voter en juin prochain. Cette vidéo sera mise sur le site web de la FERPA, pour diffusion.

Le prochain Comité Exécutif de la FERPA aura lieu en Visio les 27 et 28 novembre prochains et le 18 avril aura lieu le Comité de Direction en présentiel.

Le **Secrétaire Général** au terme des débats des deux jours estime qu'il y a eu de bons résultats du travail d'équipe qui a été fait et que la motion pour la paix est un signal positif envoyé par la FERPA.

A son tour, le **Président de la FERPA** remercie les membres pour leur participation active ainsi que les interprètes.

Henri